

## **Procès-verbal**

**4<sup>e</sup> assemblée ordinaire 2022 du conseil de quartier des Châtel**

**Mercredi 4 mai 2022 à 19 h 15**

**Par visioconférence (Zoom)**

### **Sont présents**

M<sup>me</sup> Isabelle Chabot, présidente

M<sup>me</sup> Laurie Plamondon, vice-présidente

M<sup>me</sup> Marie-Lou Carbonneau, secrétaire

M. Jean-Claude Falardeau, trésorier

M. Pierre Turgeon, administrateur

M<sup>me</sup> Jennifer Vachon, administratrice

M<sup>me</sup> Marie-Josée Asselin, membre du conseil municipal sans droit de vote

### **Sont également présents**

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques

M<sup>me</sup> Joan Giroux, secrétaire de soutien par Zoom

### **IL Y A QUORUM**

Outre les personnes mentionnées, une personne assiste à l'assemblée.

## Ordre du jour adopté

- |     |   |         |
|-----|---|---------|
| 1.  | Ouverture de l'assemblée  | 19 h 15 |
| 2.  | Lecture et adoption de l'ordre du jour  | 19 h 20 |
| 3.  | Dossiers du conseil de quartier   | 19 h 25 |
|     | 1) Suivi du projet sécurité routière  |         |
|     | 2) Suivi de la planification de la fête de quartier et financement  |         |
|     | 3) Suivi sur la construction du bassin de rétention et naturalisation du ruisseau Ste-Barbe (question pour Marie-Josée Asselin) |         |
|     | 4) Grand ménage du printemps (faire un rappel)  |         |
| 4.  | Période d'information de la conseillère municipale  | 20 h    |
| 5.  | Questions et commentaires du public   | 20 h 15 |
| 6.  | Fonctionnement du conseil   | 20 h 30 |
|     | a. Trésorerie et déboursés  |         |
|     | b. Résolution secrétariat de soutien  |         |
|     | c. Correspondance   |         |
| 7.  | Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 mars 2022  | 20 h 40 |
| 8.  | Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2022 (après l'AGA)   | 20 h 45 |
| 9.  | Divers  | 20 h 50 |
| 10. | Levée de l'assemblée  | 21 h    |

## **1. Ouverture de l'assemblée**

La nouvelle présidente ouvre l'assemblée à 19 h 17.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Jean-Sébastien demande d'ajouter au point 3. les points 3.5 Présentation du service des transports prévue le 1<sup>er</sup> juin, 3.6 Demande d'opinion prévue le 1<sup>er</sup> juin et 3.7 Résolution pour les signatures à la banque.

Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Pierre Turgeon, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

## **3. Dossiers du conseil de quartier**

### **1) Suivi du projet sécurité routière**

Isabelle demande à Jennifer de faire un suivi pour savoir quand le lot d'impression sera prêt. Isabelle a soumis un projet global avec trois volets et demande à tous si ça leur convient toujours. Le volet un concerne la distribution des affiches aux citoyens, le volet deux est le volet scolaire qui se ferait cet automne, et le volet 3 consiste à faire des opérations sur des artères. Laurie se porte volontaire pour définir trois artères qui n'ont pas été faits l'an passé. Marie-Josée attend une information du 311 sur les artères qui ont fait l'objet de plus de plaintes et va transmettre l'information. La commande a été passée pour le volet un et il va falloir penser à la publicité. Il est discuté de demander les noms de ceux qui veulent avoir des affiches permanentes. Pour se faire, il serait intéressant de les inciter à nous écrire en messagerie privée pour constituer une liste pour savoir la quantité qui sera distribuée le 4 juin. Cette idée est toutefois abandonnée en cours de discussion. Il faudra aussi vérifier le territoire. Laurie va faire une liste des codes postaux du quartier des Châtelers. Jean-Sébastien dit qu'il existe une page sur le site Internet de la Ville où on peut faire une recherche avec les noms de rues. L'idée, c'est de partir notre publicité pour la fête de quartier et de faire des publications sur nos affiches en parallèle.

### **2) Suivi de la planification de la fête de quartier et financement**

Isabelle mentionne que comme notre budget d'initiatives a été approuvé au comité exécutif, on peut commencer à donner des contrats. Aussi, on a oublié de mentionner le lieu de notre fête de quartier sur notre affiche. Jennifer va faire une modification sur l'affiche pour indiquer l'endroit, ajouter le logo du conseil de quartier et Jean-Sébastien va faire une demande d'impression. Isabelle désire aussi une carte papier du territoire pour faciliter l'échange avec les gens sur place. Cette carte pourrait aussi être intéressante pour les activités à venir. Marie-Josée va récupérer les affiches vendredi à l'hôtel de ville, si l'impression se fait à cet endroit, au lieu de l'imprimeur, et va apporter les documents samedi matin à la corvée de nettoyage.

### **Résolution CA-2022-26**

Considérant que le conseil de quartier a déposé une demande de financement pour son projet de fête de quartier dans le cadre du pouvoir d'initiative des conseils de quartier.

Considérant que la Ville de Québec a accepté, par l'adoption du sommaire décisionnel IC-2022-005, d'accorder une subvention de 4500 \$ au conseil de quartier des Châtelers.

Considérant que les dépenses dans le cadre de ce projet devront faire l'objet de résolutions, par exemple pour émettre des chèques.

Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu à l'unanimité par le conseil de quartier d'autoriser l'utilisation des sommes reçues pour son projet de fête de quartier.

### **3) Suivi sur la construction du bassin de rétention et naturalisation du ruisseau Ste-Barbe**

Ce sujet avait été proposé par Pierre parce que celui-ci désire savoir où il en est rendu. Marie-Josée va vérifier demain et envoyer un état de situation.

### **4) Grand ménage du printemps**

Pierre a lancé l'idée d'inviter les citoyens de des Châtels de participer à un grand ménage à des endroits ciblés. Cette semaine ou la semaine prochaine, Isabelle va republier l'activité sur Facebook. Marie-Josée va repartager demain l'initiative du nettoyage en fin de semaine en demandant aux gens d'alimenter la page Facebook avec des photos. Pierre ajoute que la polyvalente de Neufchâtel a été avisée. Ils sont allés faire du ménage et on attend les photos de leur part pour ajouter à la carte interactive. Il y a encore beaucoup de points rouges sur la carte à nettoyer d'ici le 14 ou le 15 mai. Isabelle demande à Pierre de prendre une photo pour relancer le sujet. La Maison des jeunes a aussi reçue le message indique Pierre.

### **5) Présentation du Service des transports**

Jean-Sébastien mentionne que le Service des transports veut rencontrer le conseil de quartier par rapport au cheminement scolaire prévu dans le quartier. Dans un premier temps, il désire avoir votre opinion sur ce qui se fait sur les limites de vitesse dans le quartier. Ils viendraient expliquer les changements de vitesse et recueillir vos commentaires. Après discussion, on souhaiterait tenir cette rencontre après la tenue de la fête de quartier le 4 juin ment de vitesse. Jean-Sébastien va vérifier avec le Service des transports pour une date qui conviendrait à tous après le 4 juin et revenir à tous.

### **6) Demande d'opinion prévue le 1<sup>er</sup> juin**

Jean-Sébastien n'a pas encore tous les détails du dossier, mais confirme que le conseil de quartier aura sa première demande d'opinion sur une modification réglementaire, pour certains, le 1<sup>er</sup> juin pour ensuite faire une recommandation aux élus de l'arrondissement. Ce sera une mini-séance avant la rencontre et c'est Jean-Sébastien qui va la diriger.

### **7) Résolution pour les signatures à la banque**

Une rencontre est prévue le 14 mai à la Banque TD pour changer les noms des signataires.

### **Résolution CA-2022-27**

Considérant qu'une restructuration des postes au sein du conseil de quartier a été effectuée durant la séance, il y a été entendu que les nouveaux membres signataires du conseil de quartier des Châtels sont : Mme Isabelle Chabot, présidente; Mme Laurie Plamondon, vice-présidente; et M. Jean-Claude Falardeau, trésorier. Proposé par Jennifer Vachon et appuyé par Pierre Turgeon.

## **4. Période d'information de la conseillère municipale**

Marie-Josée mentionne que quelques annonces ont été faites par rapport à la revitalisation de la rue Racine qui auront de l'impact sur le quartier des

Châtels.

Aussi, une piste cyclable et un trottoir seront construits au-dessus de l'autoroute Henri IV sur Ste-Geneviève qui permettront de relier Neufchâtel à Val-Bélair. Les annonces officielles vont se faire sous peu.

Concernant l'Espace Innovation Chauveau-boisé des Châtels, on travaille actuellement sur le plan de protection des milieux humides hydriques. Quelques présentations ont eu lieu. On a demandé au ministère de l'Environnement le report du dépôt du plan à l'automne. C'est le ministère qui va donner ou pas les certificats d'autorisation pour construire, ça ne sera plus sous la responsabilité de la Ville.

Dans une initiative Ville, il y a eu des rencontres sur le comité boisé pour faire un état de situation sur les boisés urbains. Le rapport devrait être déposé à l'automne dans une forme qui pourra être transmise aux citoyens.

## **5. Questions et commentaires du public**

Catherine Rouleau a un commentaire. Elle mentionne que ça ne fait pas très longtemps qu'elle connaît le conseil de quartier et le trouve super intéressant et dynamique. Elle trouve par contre dommage qu'il n'y ait pas plus de gens qui le connaissent. Elle demande si, sur le dépliant pour la fête de quartier, l'adresse Facebook a été mise pour le faire connaître? Marie-Josée répond qu'il y avait des gens hier au conseil de quartier de Loretteville qui a eu lieu en présentiel. Les gens n'ont pas tous adopté le format en ligne. On va peut-être voir un petit changement quand on va recommencer à se voir en personne. Marie-Lou pense que ça va aller de soi qu'il y aura plus d'abonnés quand la fête de quartier sera publicisée. Isabelle demande à Jean-Sébastien d'ajouter sur l'affiche le logo du conseil de quartier.

## **6. Fonctionnement du conseil**

### **a. Trésorerie et déboursés**

#### **Résolution CA-2002-28**

Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Jean-Claude Falardeau, il est résolu à l'unanimité d'entériner une dépense de transport de 16 \$ pour Marie-Lou Carbonneau qui a effectué le déplacement en compagnie d'Isabelle pour assister à un souper des bénévoles 2022 à Lac-Saint-Charles.

### **b. Résolution secrétariat de soutien**

#### **Résolution CA-2022-29**

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Marie-Lou Carbonneau, il est résolu à l'unanimité de payer 115 \$ à Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 4 mai 2022.

### **c. Correspondance**

Isabelle a reçu une invitation de M. Sylvain Lévesque qui désire consulter la population et en particulier les organismes, sur les enjeux dans nos secteurs. Deux dates sont proposées, soit le 17 mai ou le 19 mai en présentiel. Pierre et Jennifer sont intéressés pour le mardi 17. Isabelle va confirmer leur présence à Valérie.

Une invitation d'Évelyne Proulx, travailleuse du milieu au nom du CRCB dans le cadre de leur 30<sup>e</sup> anniversaire, pour le jeudi 9 juin à 18 h au Centre communautaire Bon-Pasteur. Isabelle va lui répondre vendredi que pour cette fois-ci, nous ne pourrons être présents.

Jean-Sébastien informe qu'une invitation de la Table de concertation vélo est lancée pour que vous participiez et soyez informés. Pierre et Jennifer sont intéressés, Isabelle va leur transférer le courriel.

**7. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 mars 2022**

**Résolution CA-2022-30**

Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 2 mars 2022.

**Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2022 (après l'AGA)**

**8.** M. Jean-Claude Falardeau demande de corriger la résolution CA-2002-20 en changeant le mot montant pour mandat, et de changer deux ans pour un an.

M. Jean-Claude Falardeau demande de corriger les résolutions CA-2022-18, CA-2022-19 et CA-2022-20 en changeant pour un mandat de deux ans pour un mandat d'un an.

**Résolution CA-2022-31**

Sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2022 (après l'AGA) tel que modifié.

**9. Divers**

Jean-Sébastien informe que la demande d'opinion du 1<sup>er</sup> juin pourrait se faire en hybride. Par contre, au niveau légal, quand il y a des demandes d'opinion, vous devez être présents dans la salle de la rue Racine. Les règlements ne vous permettent pas d'assister à distance.

**10. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Jean-Claude Falardeau, l'assemblée est levée à 21 h.

---

Isabelle Chabot,  
Présidente

---

Marie-Lou Carbonneau,  
Secrétaire